

Conflit israélo-palestinien :

TANT D'HORREURS POUR QUE ÇA COMMENCE À BOUGER ?

SOMMAIRE

Edito

Mois de 3 Mondes

Philippe Rochot, regard sur un monde dans tous ses états

8 Heures pour la Palestine

L'appel des Sirènes 1917, une usine dans la grande guerre

Après 30 ans d'engagement dans la Solidarité internationale, bilan et perspectives

A vélo de rues en place

Projection des films Hautes terres et Terraferma

« Rallumez tous les soleils »

Café de l'actu

Depuis le conflit au nord Mali, comment l'association Cencenkisé continue-t-elle ses échanges ?

Peuples Solidaires

Rana Plaza : du nouveau, mais encore beaucoup de chemin

Agenda

Aux croisements du monde

Le virus Ebola

La Lettre de la Maison du Monde

éditée par

La Maison du Monde d'Evry

Rédaction : Conseil d'Administration

509, Patio des Terrasses

91034 Evry Cedex

Tél : 01-60-77-21-56

Fax : 01-60-78-55-33

Email : contact@maisondumonde.org

site web : maisondumonde.org

Imprimé par nos soins

édito

Un pas important vient d'être franchi, mercredi 10 décembre, avec la mort violente de Ziad Abou Ein, ministre chargé du dossier du Mur et des colonies de l'Autorité palestinienne, au cours d'une manifestation non violente contre la confiscation des terres palestiniennes et contre l'implantation d'une nouvelle colonie, pour célébrer la journée internationale des Droits de l'Homme. Ce qui est vraiment surprenant, c'est le peu d'écho qu'a eu cet assassinat. Les médias français de masse ont prudemment attendu pour l'évoquer qu'Israël minimise le drame en prétextant une maladie cardiaque de l'intéressé. Et depuis, quasiment plus rien ! Qu'un ministre meure agressé au cours d'une manifestation pacifique ne serait donc qu'un fait divers ? Serait-il mort s'il n'avait pas été agressé ? Il est évident que non, comme Malik Oussékine en son temps à Paris. Il s'agit bien d'un crime, d'un crime d'Etat, qui doit être condamné et puni comme tel.

Ce qui est non moins surprenant, c'est justement que le meurtrier n'ait pas été arrêté par les autorités israéliennes, qui se sont contentées de plates excuses. Ne mesurent-elles pas la portée symbolique de l'assassinat de cette personnalité ? C'est donc un crime de plus qui reste impuni ! Il démontre de nouveau l'aveuglement de l'Etat hébreu qui poursuit jour après jour sa fuite en avant totalement suicidaire malgré la puissance de son armée, malgré son armement nucléaire. Mais, cette fois-ci, c'est peut-être la goutte d'eau qui fait déborder le vase dans un contexte nouveau.

Car, c'est indéniable, l'opinion internationale évolue, elle ne supporte plus cette impunité qui dure depuis des décennies et qui menace la paix mondiale ; elle pousse ses dirigeants à prendre des positions nouvelles. En témoignent les faits suivants. Après les 135 pays qui ont reconnu l'Etat de Palestine, des Parlements de pays européens, dont celui de la France, se prononcent en ce sens les uns après les autres. Le Parlement européen lui-même vient de le faire à son tour. Le système judiciaire européen vient de retirer le Hamas de sa liste des organisations terroristes. Les Etats membres de la Convention de Genève se sont réunis à la demande de la Palestine pour convenir de plusieurs résolutions à l'encontre d'Israël.

Ces prises de position ont certainement encouragé l'Autorité palestinienne à aller de l'avant en prenant l'initiative de soumettre au Conseil de Sécurité, mercredi 17 décembre, par l'intermédiaire de la Jordanie au nom des pays arabes, un projet de résolution qui demande la fin de l'occupation israélienne en territoire palestinien avant la date-butoir de novembre 2017. Même si ce projet n'aboutit pas en l'état, il aura démontré que les lignes sont en train de bouger au niveau mondial et que c'est dans l'intérêt d'Israël d'en tenir compte avant qu'il ne soit tenu de rendre des comptes devant la Cour pénale internationale.

Qu'attendent maintenant les gouvernements européens, dont celui de la France, pour appliquer ce que réclament leurs Parlements ?

café de l'actu

13 janvier 2015 18h30

à la Maison du Monde

Après l'expulsion du bidonville de Moulin Galant au printemps 2013, bilan de l'intégration de 20 familles Roms

avec l'IFRM

voir page 9